

Ferme et Centre Equestre Olhaldea



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE (2019)

Les prix comprennent (pour les randonnées à compter de 2 jours et plus) :

- les frais d'organisation, d'intendance et de route, la voiture suiveuse qui transporte vos bagages d'étape en étape,
- le cheval et son équipement de qualité
- l'accompagnement par un professionnel Guide de Tourisme Equestre,
- la pension complète du cavalier (hébergement, repas, boissons et vins prévus au menu)
- les transferts du centre équestre vers le lieu de départ de la randonnée (parfois de 1 à 2 heures de route)
- un hébergement sur la base de la chambre double partagée par deux clients.

Hébergement, précisions :

L'hébergement prévu est basé sur la chambre pour 2 personnes, mais cela peut varier suivant les itinéraires et le type d'offre à notre disposition suivant les contrées ; (renseignez-vous avant l'inscription)

Vous pouvez opter, dans la mesure des possibilités des hébergements qui s'offrent à nous, pour la chambre individuelle, soit par choix pour votre confort et/ou celui des autres (ronflements, etc), ou si nous ne connaissez personne avec qui partager la chambre

Ainsi, pour les personnes s'inscrivant individuellement Il y aura un supplément de 32€uros/jour, pour le logement en chambre individuelle et pouvant être révisable en fonction des randonnées et du niveau de l'hébergement,

La chambre individuelle peut être prise par choix par le cavalier, mais ne sera possible que dans certains cas suivant l'infrastructure hôtelière des étapes.

Aussi, le participant devra payer le supplément si l'organisation ne peut réussir à les loger en chambre double avec un(e) autre participant(e) de la randonnée.

Lors des départs en randonnée à 8 h le matin, nous conseillons aux personnes venant de loin, d'arriver la veille à Sare. Nous pouvons vous indiquer un hôtel sur place.

Les prix ne comprennent pas :

- l'assurance cavalier obligatoire FFE (pouvant être contractée par le centre équestre pour le cavalier) ou toute autre assurance couvrant la pratique de l'équitation,
- une chambre individuelle qui doit être commandée à la réservation,
- les rafraichissements, les apéritifs, les cafés et les digestifs,
- les visites ou autres participations non prévues au programme.

Garantie :

En tant que professionnel de Tourisme Equestre, Le Centre équestre Olhaldea est membre d'Atout France : la garantie des professionnels du tourisme et lui permettant l'organisation de voyages et randonnées.

Assurance :

Le Centre équestre Olhaldea a souscrit auprès de la compagnie Générali du cabinet Pezant (assureur officiel de la Fédération Française d'Equitation), une assurance Responsabilité Civile Professionnelle Centres Equestres couvrant : sa propre responsabilité et celles de ses animateurs.

Le Centre équestre Olhaldea ne répond pas de la perte ou disparition des objets précieux, argent en espèces, bijoux, et autres effets de valeurs...

Réservation et inscription :

Par courrier et par l'envoi d'un chèque ou par mail et par virement bancaire :

Nous vous recommandons de compléter le Bon d'Inscription (BI), par randonnée et par personne accompagné de votre règlement d'acompte de **50 %** si la date d'inscription a lieu **plus de 40 jours avant le jour du départ, le solde (50% restants) étant à régler au plus tard 40 jours avant le jour du départ.**

ou **100%** du séjour si la date d'inscription a lieu **à moins de 40 jours du jour du départ** du voyage, plus le forfait par personne, pour l'Assurance Annulation et l'Assistance Rapatriement, que nous vous conseillons fortement de souscrire, Mondial Assistance.

Le supplément chambre individuelle est à régler à l'inscription (vérifier la possibilité avant avec les organisateurs).

Dès réception de votre courrier dans nos locaux, nous souscrivons pour votre compte, si vous en avez fait le choix, l'assurance Mondiale Assistance et dès lors votre inscription prendra effet accompagnée de la confirmation d'inscription; celle-ci vous sera confirmée par retour, en fonction des disponibilités à cette date.

Le solde (50 % restant) sera à régler au plus tard par courrier 40 jours avant le départ,

Annulation - frais :

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 50 euros de frais d'annulation.

De 61 à 40 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.

Si vous annulez moins de 40 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Assurance annulation :

Ce sont les raisons pour lesquelles l'Assurance Annulation est vivement conseillée en cas d'impondérable.

Assurance individuelle :

Les cavaliers doivent avoir OBLIGATOIREMENT une assurance couvrant les « **risques individuels** » de la pratique de l'équitation, licence/assurance FFE ou autre, dont une copie de l'attestation de votre assurance est à joindre à votre bulletin d'inscription. La licence FFE, assurance adaptée est conseillée et peut vous être délivrée, par le CEOIhaldea affilié à la FFE, au tarif de 36 € pour un adulte valable et un an, ou encore la licence verte de la FFE à 10€ et valable 1 mois.

Formalité et papiers d'identité.

Pour mineurs non accompagnés, nous demandons une autorisation parentale.

Pour partir en randonnée, il est recommandé d'avoir une carte européenne délivrée par votre organisme de sécurité sociale, et votre CNI.

Règles de bon comportement du cavalier, Sécurité et déclaration de santé, acceptation des consignes :

Le cavalier atteste avoir été informé par l'organisateur de la randonnée de l'intérêt de porter un casque aux normes.

Pour une pratique durable et pour un comportement citoyen, le cavalier s'engage à respecter

- les autres cavaliers,
- les consignes de l'organisateur et ses bénévoles,
- l'environnement.

Le cavalier atteste être apte à pratiquer la randonnée, et ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du sport et être en mesure de produire un certificat médical inhérent à sa déclaration.

Les cavaliers pansent et sellent leurs chevaux, et prêter main forte si possible à l'intendance.

Port de la bombe ou casque d'équitation obligatoire :

En vertu de l'arrêté du 08.12.95, le port du casque est obligatoire.

Le casque de protection doit être obligatoirement à la norme européenne NF EN 1384. Si vous ne souhaitez absolument pas la porter, vous serez invité à signer une décharge.

Equipement indispensable : très bon imperméable (plutôt long, ou veste et pantalon), chaussure de marche, pantalon d'équitation, pull chaud, anorak ou veste chaude, bombe ou chapeau, gants, couteau de poche, gourde, lampe électrique, crème solaire, des vêtements et chaussures de change, la carte d'identité, un peu d'argent de poche pour vos frais personnels, etc ... **le tout dans un seul sac, 10kg maximum ou 2 petits sacs de 5 kg** (éviter de laisser vos affaires en vrac dans des poches en plastique).

Informations pratiques :

En fonction des conditions météorologiques ou d'événements exceptionnels, nous nous réservons le droit d'annuler une randonnée.

Pour les mêmes raisons, il se peut que nous modifiions un itinéraire.

Cela sera toujours fait de façon à garantir ou améliorer la qualité de nos randonnées.

L'insuffisance du nombre de participants suffisant est un motif valable d'annulation.

Vous en serez alors informé au plus tard 15 jours avant le départ et remboursé de ce fait.

Janvier2019